



Fiche de données de sécurité

Copyright,2021, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	32-5975-1	Numéro de version:	3.02
Date de révision:	24/06/2021	Annule et remplace la version du :	15/11/2019

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Air Re-Fresher Odor Eliminator (Whole Car) New Car Scent G164 [G16402]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

Symboles :

SGH02 (Flamme) |

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur

<= 125 ml mention d'avertissement

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH208 Contient Acétate de linalyle. | Oranger doux, extraits. | 4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE. Peut produire une réaction allergique.

72% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-,(E)-	(N° CAS) 29118-24-9	50 - 85	Substance non classée comme dangereuse
Éthanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° REACH) 01-2119457610-43	10 - 30	Liq. inflam. 2, H225 Irr. des yeux 2, H319
Ingrédient de parfum	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
2,6-Xylénol	(N° CAS) 576-26-1 (N° CE) 209-400-1	< 1	Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 3, H301 Corr. cutanée 1B, H314 Tox. aquatique chronique 2, H411 Nota C
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	(N° CAS) 1506-02-1 (N° CE) 216-133-4	< 1	Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Acétate de linalyle	(N° CAS) 115-95-7 (N° CE) 204-116-4	< 0,5	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Skin Sens. 1B, H317
Oranger doux, extraits	(N° CAS) 8028-48-6 (N° CE) 232-433-8	< 0,5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	(N° CAS) 32210-23-4 (N° CE) 250-954-9	< 0,5	Skin Sens. 1B, H317

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Éthanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° REACH) 01-2119457610-43	(C >= 50%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les

sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Aucun premier secours n'est anticipé.

En cas d'ingestion:

Aucun premier secours n'est anticipé.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
fluorure d'hydrogène	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Éthanol	64-17-5	VLEPs France	VLEP (8 heures) = 19000 mg/m3 (1000 ppm) VLCT (15 minutes) = 9500 mg/m3 (5000 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Pas de gants de protection chimique sont requises

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Clair incolore
Odeur	Lavande, Vanille
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion / point de congélation	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point d'éclair:	$\geq 14,4$ °C [<i>Conditions: point d'éclair d' éthanol</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	7
Viscosité cinématique	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	0,81 g/ml
Densité relative	0,81 [Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	98,4 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nations unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Aucun effet sur la santé connu.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérigène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Éthanol	Cutané	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Éthanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Éthanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Ingrédient de parfum	Cutané	Lapin	LD50 > 5 010 mg/kg
Ingrédient de parfum	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,34 mg/l
Ingrédient de parfum	Ingestion	Rat	LD50 > 14 800 mg/kg
2,6-Xylénol	Cutané		estimé à 200 - 1 000 mg/kg
2,6-Xylénol	Inhalation - Poussières/ Brouillards		Estimé pour être > 12,5 mg/l
2,6-Xylénol	Ingestion		estimé à 50 - 300 mg/kg
Oranger doux, extraits	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Souris	LC50 > 3,14 mg/l
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	Cutané	Lapin	LD50 > 4 680 mg/kg
Acétate de linalyle	Cutané	Lapin	LD50 5 610 mg/kg
Oranger doux, extraits	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	Ingestion	Rat	LD50 3 370 mg/kg
Acétate de linalyle	Ingestion	Rat	LD50 > 9 000 mg/kg
Oranger doux, extraits	Ingestion	Rat	LD50 4 400 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
-----	------------	--------

	mes	
Éthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Ingrédient de parfum	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de linalyle	Lapin	Irritant
Oranger doux, extraits	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Éthanol	Lapin	Irritant sévère
Ingrédient de parfum	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de linalyle	Lapin	Irritant sévère
Oranger doux, extraits	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Éthanol	Humain	Non-classifié
Ingrédient de parfum	Cochon d'Inde	Non-classifié
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	Souris	Sensibilisant
Acétate de linalyle	Souris	Sensibilisant
Oranger doux, extraits	Souris	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Éthanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Éthanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ingrédient de parfum	In vitro	Non mutagène
Ingrédient de parfum	In vivo	Non mutagène
Oranger doux, extraits	In vitro	Non mutagène
Oranger doux, extraits	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Éthanol	Ingestion	Multiplés espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ingrédient de parfum	Ingestion	Multiplés espèces animales.	Non-cancérogène
Oranger doux, extraits	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 38	Pendant la

		développement		mg/l	grossesse
Éthanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Ingrédient de parfum	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/day	Pendant l'organogenèse
Oranger doux, extraits	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Oranger doux, extraits	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 591 mg/kg/day	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	Pas disponible
Éthanol	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Homme et animal	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
Acétate de linalyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Oranger doux, extraits	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié		NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Éthanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Éthanol	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours
Éthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/day	4 Mois
Éthanol	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/day	7 jours
Ingrédient de parfum	Ingestion	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 470 mg/kg/day	105 semaines
Ingrédient de parfum	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 470 mg/kg/day	105 semaines
Ingrédient de parfum	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL	105 semaines

		Foie			3 040 mg/kg/day	
Ingrédient de parfum	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 115 mg/kg/day	105 semaines
Ingrédient de parfum	Ingestion	la peau os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 040 mg/kg/day	105 semaines
Oranger doux, extraits	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 75 mg/kg/day	103 semaines
Oranger doux, extraits	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/day	103 semaines
Oranger doux, extraits	Ingestion	Coeur Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire muscles Système nerveux Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/day	103 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Oranger doux, extraits	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-,(E)-	29118-24-9	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	>117 mg/l
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-,(E)-	29118-24-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>170 mg/l
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-,(E)-	29118-24-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>160 mg/l
Propène, 1,3,3,3,-tétrafluoro-,(E)-	29118-24-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	>170 mg/l

Air Re-Fresher Odor Eliminator (Whole Car) New Car Scent G164 [G16402]

Éthanol	64-17-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	14 200 mg/l
Éthanol	64-17-5	Poissons - autres	Expérimental	96 heures	LC50	11 000 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	275 mg/l
Éthanol	64-17-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	5 012 mg/l
Éthanol	64-17-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	11,5 mg/l
Éthanol	64-17-5	Puce d'eau	Expérimental	10 jours	NOEC	9,6 mg/l
Ingrédient de parfum	Confidentiel	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	1 000 mg/l
Ingrédient de parfum	Confidentiel	poisson rouge	Expérimental	96 heures	LC50	>5 000 mg/l
Ingrédient de parfum	Confidentiel	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Ingrédient de parfum	Confidentiel	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Ingrédient de parfum	Confidentiel	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	100 mg/l
2,6-Xylénol	576-26-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	45 mg/l
2,6-Xylénol	576-26-1	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	15 mg/l
2,6-Xylénol	576-26-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	11 mg/l
2,6-Xylénol	576-26-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	2 mg/l
2,6-Xylénol	576-26-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,54 mg/l
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Copépodes	Expérimental	48 heures	LC50	0,71 mg/l
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Autres crustacées	Expérimental	48 heures	LC50	0,61 mg/l
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	1,49 mg/l
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Ver noir	Expérimental	28 jours	NOEC	7,1 mg/kg (poids sec)
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Vairon de Fathead	Expérimental	36 jours	NOEC	0,035 mg/l
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,405 mg/l
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,196 mg/l
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Ver rouge	Expérimental	56 jours	NOEC	105 mg/kg (poids sec)
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	EC50	>31,6 mg/kg (poids sec)

Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Collembole	Expérimental	28 jours	NOEC	45 mg/kg (poids sec)
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Betterave à sucre	Expérimental	21 jours	EC50	1,29 mg/kg (poids sec)
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACÉTATE	32210-23-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	122 mg/l
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACÉTATE	32210-23-4	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	8,6 mg/l
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACÉTATE	32210-23-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	22 mg/l
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACÉTATE	32210-23-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	5,3 mg/l
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACÉTATE	32210-23-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	11 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	>1 000 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Carpe commune	Laboratoire	96 heures	LC50	11 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	EC50	16 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Puce d'eau	Laboratoire	48 heures	EC50	6,2 mg/l
Acétate de linalyle	115-95-7	Algues vertes	Laboratoire	72 heures	NOEC	1,2 mg/l
Oranger doux, extraits	8028-48-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	150 mg/l
Oranger doux, extraits	8028-48-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	1,1 mg/l
Oranger doux, extraits	8028-48-6	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LL50	5,65 mg/l
Oranger doux, extraits	8028-48-6	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	0,08 mg/l
Oranger doux, extraits	8028-48-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	50 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propène, 1,3,3,3-tétrafluoro-(E)-	29118-24-9	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	34,4 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Propène, 1,3,3,3-tétrafluoro-(E)-	29118-24-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D
Éthanol	64-17-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
Ingrédient de parfum	Confidentiel	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en	84,4 % Demande	OECD 301F - Manometric Respiro

				oxygène	biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
2,6-Xylénol	576-26-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	2 % en poids	OCDE 301C
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	21 jours	Demande biologique en oxygène	21 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	32210-23-4	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	2.1 jours (t 1/2)	Méthode non standard
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	32210-23-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	75 % en poids	Méthode non standard
Acétate de linalyle	115-95-7	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.3 heures (t 1/2)	Méthode non standard
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	< 1 jours (t 1/2)	Méthode non standard
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	76 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Oranger doux, extraits	8028-48-6	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	72 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propène, 1,3,3,3-tétrafluoro-(E)-	29118-24-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.6	Méthode non standard
Éthanol	64-17-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.35	Méthode non standard
Ingrédient de parfum	Confidentiel	Expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	4.6	OCDE 305E
2,6-Xylénol	576-26-1	Expérimental		Lod du Coefficient	2.33	Méthode non standard

		Bioconcentratie		de partage octanol/eau		
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Expérimental BCF - Branchie bleue	28 jours	Facteur de bioaccumulation	597	OECD305-Bioconcentration
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.70	
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	32210-23-4	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	15	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Acétate de linalyle	115-95-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.9	Méthode non standard
Oranger doux, extraits	8028-48-6	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	2100	Estimation : Facteur de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Ethanone, 1-(5,6,7,8-tétrahydro-3,5,5,6,8,8-hexaméthyl-2-naphthalényl)-	1506-02-1	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	>6 l/kg	
4-T-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	32210-23-4	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	430 l/kg	Episuite™
Acétate de linalyle	115-95-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	430 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des

déchets agréée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

IATA: UN1950 AEROSOLS, inflammable; 2.1

IMDG : UN1950 AEROSOLS, inflammable; 2.1; EmS: F-D,S-U

ADR: UN1950 AEROSOLS, inflammable; 2.1; (D); 5F

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro UN	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code tunnel ADR	Pas de données de tests disponibles.	Non applicable.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Catégorie de transport ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Coefficient multiplicateur ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.
----	---

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été ajoutée.
Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été modifiée.
Section 03: Titre de la colonne Tableau de composition % - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 03: Table SCL - L'information a été ajoutée.
Section 03: Substance non applicable - L'information a été ajoutée.
Section 4: Premiers soins après l'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 04: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été supprimée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été supprimée.
Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Dangers d'explosion information - L'information a été supprimée.
Section 09: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été ajoutée.
Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Propriétés comburantes information - L'information a été supprimée.
Section 9: pH (Information) - L'information a été supprimée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Viscosité - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Une exposition unique peut causer: (phrases standards) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

- Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
- Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
- Section 12: 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne - L'information a été ajoutée.
- Section 12: 12.7. Autres effets indésirables - L'information a été modifiée.
- Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
- Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. - L'information a été supprimée.
- Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.
- Section 12: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.
- Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
- 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
- Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.
- Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Informations additionnelles - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Coefficient multiplicateur - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Coefficient multiplicateur - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Catégorie de transport - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Catégorie de transport - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 code tunnel - Titre principal - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code tunnel - Données réglementaires - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été ajoutée.
- Section 14 Numéro ONU - L'information a été ajoutée.
- Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été ajoutée.
- Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous

êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr